Solidaires
Jeunesse et Sports

Déclaration liminaire CSA 13 novembre 2026

La mobilisation sociale en cours raccourcit légèrement nos déclarations liminaires en CSAm JS. Nous invitons l'ensemble des collègues à se saisir des élections professionnelles JS pour faire changer le rapport de force au sein des instances et obtenir enfin des droits nouveaux et surtout défendre l'intégrité de nos missions de services publics ! Il est temps de tout changer !

Ce CSAm JS est un CSA de report après la grève du mardi 13 octobre en soutien aux jeunesses qui luttent, encore. On fera donc une déclaration relativement courte où nous ne parlerons même pas de la baisse des effectifs à Jeunesse et Sports, des missions qui se font vampiriser par d'autres acteurs, ni même de la nomination de Roux de Bézieux, ancien patron du MEDEF, comme président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030.

La répression comme solution magique

Depuis plusieurs semaines, les jeunesses se mobilisent pour de justes revendications et pour un avenir plus juste. Nous estimons que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs doivent être en soutien de cette mobilisation historique.
Cela est d'autant plus important, que le gouvernement use principalement de la matraque et du gaz lacrymogène pour répondre aux revendications. Depuis plusieurs années, le gouvernement sombre dans le tout répressif et prépare déjà un terrain bien fertile à l'extrême-droite et à ses idées. Nos politiques publiques ne sont d'ailleurs pas protégées par cette tendance lourde. **Il y a quelques jours une députée européenne d'extrême-droite a exigé la suppression du ministère des Sports, nous savons à qui nous avons à faire.**
Aussi, face à la vie chère, au gel du point d'indice, il convient que l'ensemble des collègues Jeunesse et Sports se mobilise, notamment par la grève, aux différentes journées de mobilisations en cours dont celle à venir du mardi 17 novembre !

Des magouilles qui questionnent le droit à la mobilité des collègues

Nous sommes alerté.es significativement ces dernières semaines quant à des magouilles sur le respect du droit à la mobilité. **En effet, il est remonté que plusieurs postes (des personnel.les admin aux PTP) plutôt que d'être préservés dans la perspective du mouvement sont finalement exclus de ce dernier pour être attribués à des "protégé.es" de certaines hiérarchies ou tout simplement à des agents hors JS.** Cette situation totalement inique doit cesser immédiatement et nous exigeons de la DGRH qu'elle prenne attache avec l'ensemble des rectorats car ces pratiques se trouvent sur l'ensemble du territoire national.
Cette situation illustre à la perfection la méconnaissance et le mépris de l'Education Nationale pour les missions et les agents Jeunesse et Sports et la nécessaire spécificité de nos corps de métiers. **Nous le disons depuis des années, le constatons au quotidien, et le répétons une nouvelle fois, Jeunesse et Sports, ses politiques publiques, ses missions et ses agents n'ont aucun avenir au sein de l'Education Nationale.** La continuité éducative louée par l'institution porte bien son nom et cache à peine sa volonté : transformer notre champ en "continuateur" de l'éducation scolaire, pas complémentaire, pas coéducateur (terme qui a d'ailleurs disparu depuis notre absorption.. coïncidencea? nous savons que non, les mots ont un sens…), mais bien prolongateur d'une logique, d'une monovision de l'éducation, descendante et tout sauf émancipatrice. **Il nous faut quitter ce ministère.**

Des maltraitances qui persistent, un CIA qui questionne

C'était attendu, c'était même évident mais le RIFSEEP génère de multiples situations d'inégalités de traitement des agents. **Une nouvelle fois, le CIA discrimine dans plusieurs territoires sans reposer sur la moindre "évaluation annuelle" ou la mise en oeuvre de "contrats d'objectifs".** Nous invitons les collègues concerné.es par cette discrimintation négative à faire des recours

systématiques pour exiger une clarification des processus. Rappelons que dans certaines académies, les stagiaires perçoivent du CIA, dans d'autres non.

Par ailleurs, certaines hiérarchies -pour qui le CIA ne suffit pas pour discriminer- réfléchissent très sérieusement à ventiler les discriminations dès les IFSE en faisant des IFSE différenciées entre les agents. Déjà Montesquieu disait *"C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser ; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites"*. N'ayons pas peur de poser collectivement des limites !

Enfin, **à la DRAJES des HDF, le projet dégueulasse qui avait été stoppé à temps avant l'été par une mobilisation de l'intersyndicale JS continue d'être porté par la direction de la DRAJES qui souhaite imposer à plusieurs agents des rendez-vous RH pour leur signaler quelle porte prendre.** Nous demandons une nouvelle fois l'abandon pur et simple de ce projet, et nous exigeons le respect des textes !

Si ce n'était pas pathétique, ça pourrait être presque rigolo, de voir une telle pression et de telles dérives par des hiérarchies que se veulent grandes chanteresses des compétences dites psycho-sociales (CPS).



une ministre qui ne se fait pas respecter

La DRAJES de Mayotte prend l'eau, non pas à cause du dérèglement climatique mais à cause de celui de son administration.
La Directrice de la DRAJES de Mayotte a été suspendue pour des questions de probité le 29 avril 2026. L'intérim est assuré, depuis le 30 avril 2026 par un attaché de gestion d'un collège qui ne connaît pas le moindre cm2 de ce ministère et de ce que l'on y fait. De plus et surtout il a été placé à ce poste par les instances rectorales themselves.

Depuis le mois de mai les agents nous remontent collectivement **de graves défaillances, irrégularités et dysfonctionnements:**

- dans le circuit des actes et les délégations de signature,
- dans l'exécution des crédits et le suivi des dossiers,
- sur la protection des publics,
- l'organisation, le pilotage du service et la circulation de l'information
- les effectifs et moyens,
- le suivi des engagements financiers
- l'instruction du FDVA
- et bien d'autres sujets encore, la liste n'est pas exhaustive

Les agents de Mayotte sont à bout. Ils n'en peuvent plus. Ils font état de leur isolement, de leur stress et de leur démotivation. Ils ont également une forte inquiétude quant à leur responsabilité personnelle lorsqu'ils doivent agir sans validation hiérarchique. **Ils sont terrifiés à l'idée que ce fonctionnement s'installe dans la durée.**

Nous vous avons sollicité, Madame la Ministre, le 1er octobre 2026. Nous vous laissions notamment entendre que la nomination du DRAJES par intérim en tant que DRAJES serait une dramatique erreur. Nous attendons depuis 40 jours, une réaction, un positionnement de votre part.

Quand allez-vous daigner leur envoyer un signe d'espoir? Quand vous, autorité de tutelle des DRAJES, allez vous nommer pour Mayotte un.e DRAJES à la hauteur des attentes de ce territoire et issu du sérail?

Nous arrêtons là (bien que nous pourrions continuer longtemps), pour aujourd'hui, la liste des dysfonctionnements et des inquiétudes sur l'avenir de notre ministère et de nos politiques publiques.

Face à l'impuissance non assumée de l'administration, qui semble bien incapable de rappeler aux hiérarchies la nécessité de respecter les droits fondamentaux des agent·es, les collectifs et le rapport de force semblent être les seules voies de dialogue social possibles et les mobilisations actuelles sont, à ce titre, une excellente source d'inspiration.

Compte-rendu du CSAm JS du 13 novembre 2026

Ce CSAm JS est un CSA de report après la grève du mardi 13 octobre en soutien aux jeunesses qui luttent, encore. Il est aussi le dernier CSA de la mandature avant les élections professionnelles.

Pas grand chose à dire, sur ce CSA de fin de règne. Des documents qui disent peu de chose ou que la mobilité c'est flou-flou. L'arrivée à l'Education Nationale c'est la perte de nombreux droits (comme la formation continue), il est aujourd'hui assuré que le droit à la mobilité (qui est aussi une reconnaissance et une valorisation des agents) est le prochain à disparaître sauf si et seulement si la DGRH souhaite changer son fusil d'épaule. On a aussi eu une présentation d'une loi sur le "CREPS de Vichy" déjà promulguée… Une présentation des conséquences pour Jeunesse et Sports du PLF 2027, dommage personne du cabinet de la ministre n'est là, basta.

Cher.es collègues, vous voulez défendre Jeunesse et Sports ? Ses agents ? Ses missions ? Alors, il faut réellement changer le rapport de force. **Comment ? En se syndiquant, en échangeant avec ses collègues et aussi en votant et en faisant voter pour les listes SOLIDAIRES JEUNESSE ET SPORTS en CSAm JS et en CAP.**

Enfin, nous appelons l'ensemble des collègues à soutenir les listes soutenues par SUD EDUCATION dans les CSA Académiques !

Des questions, remarques ou idées de génie ?
Contactez-nous : solidairesjs@net-c.com / 06 86 63 17 91